

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	62 936	37 886	25 050	27 244	2 194	8.05
	Installations techniques, matériel et outillage	14 873	11 636	3 237	4 641	1 404	30.24
	En cours, avances et acomptes	1 250		1 250	1 250		
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations financières (1)						
	Participations	10 980		10 980	10 289	692	6.72
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	90 039	49 522	40 518	43 424	2 906	6.69
	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances	59 986		59 986	51 788	8 198	15.83
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (2)				216	216	100.00
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	315 932		315 932	406 374	90 442	22.26
	Total III	375 918		375 918	457 946	82 028	17.91
	Frais d'émission des emprunts (IV)						
	Primes de remboursement des emprunts (V)						
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	465 957	49 522	416 436	501 369	84 934	16.94

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	12 804		12 804			
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves pour projet de l'entité	5 000		5 000			
	Autres						
	Report à nouveau	165 446		165 192		254	0.15
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	4 303		254		4 050	NS
	Situation nette (sous total)	187 553		183 250		4 303	2.35
	Fonds propres consommptibles						
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	187 553		183 250		4 303	2.35
AUTRES FONDS PROPRES	Fonds non remboursables						
	Avances conditionnées						
	Droits du concédant						
	Total II						
FONDS REPORTEES ET DEDIEES	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés	49 414				49 414	
	Total III	49 414				49 414	
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total IV						
DETTES (I)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 387		13 882		3 495	25.18
	Emprunts et dettes financières diverses (2)						
	Instruments financiers à terme						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	10 607		22 612		12 005	53.09
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	30 975		26 626		4 349	16.34
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Produits constatés d'avance	127 500		255 000		127 500	50.00
	Total V	179 469		318 120		138 651	43.58
	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	416 436		501 369		84 934	16.94
		51 969		63 120			

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

(2) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	80	80		
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	17 330	10 145	7 185	70.82
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	241 600	180 003	61 597	34.22
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	43 980	38 239	5 741	15.01
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		4 958	4 958	100.00
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés		23 900	23 900	100.00
Autres produits	2 163	3 001	838	27.94
Total I	305 153	260 326	44 827	17.22
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	69 125	89 080	19 955	22.40
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	3 449	4 075	626	15.36
Salaires et traitements	102 915	92 088	10 827	11.76
Cotisations sociales	73 049	72 209	840	1.16
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 598	3 441	157	4.55
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Reports en fonds dédiés	49 414		49 414	
Autres charges				
Total II	301 549	260 893	40 656	15.58
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	3 604	568	4 171	734.79

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 591		2 045		454-	22.20-
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des immobilisations financières cédées						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total III	1 591		2 045		454-	22.20-
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	825		1 074		249-	23.17-
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total IV	825		1 074		249-	23.17-
2. Résultat financier (III-IV)	766		971		205-	21.12-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	4 369		403		3 966	984.52
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)			149		149-	100.00-
4. Résultat exceptionnel (V-VI)			149-		149	100.00
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)	66				66	
Total des produits (I+III+V)	306 744		262 371		44 373	16.91
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	302 440		262 117		40 323	15.38
5. EXCEDENT OU DEFICIT	4 303		254		4 050	NS

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
					Euros	%
CONSTRUCTIONS	25 050		27 244		2 194	8.05
21315000 Bureaux siège social	39 637		39 637			
21350000 AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	23 300		23 300			
28131500 Amortissements bureaux siège social	24 485		23 692		793	3.35
28135000 AMORT. AMENAGEMENTS	13 401		12 000		1 401	11.68
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE	3 237		4 641		1 404	30.24
21500000 Matériel et outillage	3 400		3 400			
21830000 Matériel bureau et informatique	6 853		6 853			
21840000 Mobilier bureau	4 619		4 619			
28150000 Amortissements matériel industriel	2 787		2 054		732	35.65
28183000 Amortissements matériel bureau et informatique	6 855		6 532		323	4.95
28184000 Amortissements mobilier bureau	1 993		1 645		348	21.15
CORPORELLES EN COURS, AVANCES ET ACOMPTE	1 250		1 250			
23130000 IMMO EN COURS CONSTRUCTIONS	1 250		1 250			
PARTICIPATIONS	10 980		10 289		692	6.72
26100000 Titres de participation	10 980		10 289		692	6.72
TOTAL II	40 518		43 424		2 906	6.69
AUTRES CRÉANCES	59 986		51 788		8 198	15.83
42860000 PERSONNEL AUTRES CAP			0		0	100.00
43900000 ORGANISMES SOC PDTS A RECEVOIR	8 986				8 986	
44100000 SUBVENTIONS OCTROYEES	51 000		51 000			
46870000 Produits à recevoir			788		788	100.00
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			216		216	100.00
48600000 Charges constatés avance			216		216	100.00
DISPONIBILITES	315 932		406 374		90 442	22.26
51200000 Banque	77 877		44 290		33 587	75.83
51210000 Crédit coopératif	89 153		253 141		163 988	64.78
51230000 CREDIT AGRICOLE N° 87010775360	8 757		8 781		24	0.27
51240000 CPTE A TERME	140 000		100 000		40 000	40.00
53100000 Caisse	144		162		18	10.90
TOTAL III	375 918		457 946		82 028	17.91
TOTAL GENERAL	416 436		501 369		84 934	16.94

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
					Euros	%
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES - SANS DROIT DE REPRISE	12 804		12 804			
10200000 Fonds de dotation	2 004		2 004			
10240000 AUTRES FDS PROPRES SANS DT-REP	10 800		10 800			
RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE	5 000		5 000			
10680000 RESERVE DE TRESORERIE	5 000		5 000			
REPORT A NOUVEAU	165 446		165 192		254	0.15
11000000 Report à nouveau créditeur	165 446		165 192		254	0.15
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	4 303		254		4 050	NS
SITUATION NETTE (SOUS TOTAL)	187 553		183 250		4 303	2.35
TOTAL I	187 553		183 250		4 303	2.35
TOTAL II						
FONDS DEDIES	49 414				49 414	
19000000 Fonds dédiés	49 414				49 414	
TOTAL III	49 414				49 414	
TOTAL IV						
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	10 387		13 882		3 495	25.18
16410000 EMPRUNT TRAVAUX	10 356		13 841		3 485	25.18
16480000 INTERETS COURUS S/EMPRUNTS	31				31	
16884000 INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS			41		41	100.00
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	10 607		22 612		12 005	53.09
40810000 Fournisseurs factures non parvenues	10 607		22 612		12 005	53.09
DETTES FISCALES ET SOCIALES	30 975		26 626		4 349	16.34
42100000 Personnel remunerations dues	412				412	
42820000 Provision congés payés	12 874		10 328		2 546	24.65
42860000 PERSONNEL AUTRES CAP	2 961				2 961	
43100000 Urssaf	4 497		5 831		1 334	22.88
43703000 Assedic	586		577		9	1.59
43704000 AG2R LA MONDIALE	4 255		4 579		324	7.07
43860000 Charges sociales sur congés payés	5 123		3 859		1 264	32.75
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE PAS	267		512		245	47.85
44860300 TAXE FORMATION OPCO SANTE			940		940	100.00
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	127 500		255 000		127 500	50.00
48700000 Produits constatés avance	127 500		255 000		127 500	50.00
TOTAL V	179 469		318 120		138 651	43.58
TOTAL GENERAL	416 436		501 369		84 934	16.94

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
COTISATIONS		80		80		
75680000 Cotisations membres		80		80		
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE		17 330		10 145	7 185	70.82
70600000 Prestations de services		17 330		10 145	7 185	70.82
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		241 600		180 003	61 597	34.22
74010000 SUBVENTIONS ARS FLCA		127 500		59 331	68 169	114.90
74020000 ARS FIR LAST 2023- 2024				43 672	43 672	100.00
74030000 ARS FIR ETP CPOM 24-26		60 000		60 000		
74040000 MILDECA		15 000		17 000	2 000	11.76
74060000 ARS PACA TRANSF AST 2025		39 100			39 100	
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		43 980		38 239	5 741	15.01
75400000 Subventions cnmr		43 940		38 209	5 731	15.00
75400500 Dons particuliers directs comité départementale		40		30	10	33.33
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS, PROVISIONS				4 958	4 958	100.00
79100000 Transfert de charges				4 958	4 958	100.00
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES				23 900	23 900	100.00
78940000 UTILISA° DES FONDS DEDIES/SUBV				23 900	23 900	100.00
AUTRES PRODUITS		2 163		3 001	838	27.94
75800000 Produits divers de gestion courante		709		1	708	NS
75812500 Subventions privees				3 000	3 000	100.00
75870000 REMBOURSEMENT SINISTRE EAU		1 454			1 454	
TOTAL I		305 153		260 326	44 827	17.22
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		69 125		89 080	19 955	22.40
60460000 Prestation service intervenants		35 285		58 803	23 518	40.00
60610000 Edf gdf		1 590		1 415	176	12.41
60630000 Fourniture entretien petit équipement		2 898		1 947	951	48.83
60640000 Fourniture bureau campagne		2 440		1 516	925	61.00
61110000 Impression tirage		2 994		2 405	589	24.49
61350000 LOCATION COPIEUR		113			113	
61352000 HBERGEMENT SITE INTERNET		363		363		
61353000 LOCATION SALLES		390		480	90	18.75
61400000 Charges copropriété		1 206		1 449	244	16.80
61520000 Entretien locaux		1 342		421	921	218.93
61550000 Entretien materiel		1 198		213	985	463.59
61560000 Maintenance matériel informatique		118		133	15	11.28
61600000 Primes d'assurance		642		585	56	9.63
61850000 FRAIS COLLOQUES SEMINAIRES CO				531	531	100.00
62262000 Honoraires commissaire aux comptes		2 880		2 796	84	3.00
62262500 Honoraires expert comptable		3 251		3 542	292	8.23
62385000 Pourboires et dons				229	229	100.00
62510000 Frais déplacements		8 019		7 704	314	4.08
62560000 Mission réceptions		2 585		2 832	247	8.73
62610000 Affranchissement		561		291	271	93.07
62620000 Téléphone		382		399	17	4.37
62621200 France télécom internet		540		540		
62810000 Cotisation comité national		100		100		
62820000 Cotisations diverses		228		385	157	40.78

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12		31/12/2024 12		Euros	%
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	3 449		4 075		626	15.36
63330000 Formation continue	2 891		3 564		673	18.89
63522000 Taxe foncière	558		511		47	9.20
SALAIRES ET TRAITEMENTS	102 915		92 088		10 827	11.76
64110000 Salaires	97 369		91 285		6 084	6.67
64112000 PRIMES A PROVISIONNER	3 000		2 187		5 187	237.16
64120000 Provision pour congés payés	2 546		2 991		445	14.87
COTISATIONS SOCIALES	73 049		72 209		840	1.16
64510000 Urssaf	52 443		50 971		1 472	2.89
64512000 CHARGES SOCIALES S/PRIMES	497		777		1 274	163.91
64520000 MUTUELLE OCIANE	2 346		2 309		37	1.59
64530000 AG2R REUNICA	16 580		16 091		489	3.04
64580000 Charges sociales congés payés	767		1 158		391	33.79
64740000 QP CH EMP. TICKETS RESTAURANTS	3 911		2 145		1 766	82.31
64750000 Médecine travail	414		312		102	32.69
64910000 REMBOURSEMENT FORMATION	3 907				3 907	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	3 598		3 441		157	4.55
68112000 Dotation amortissement immobilisations corporelles	3 598		3 441		157	4.55
REPORTS EN FONDS DEDIES	49 414				49 414	
68900000 Ressource comité nationale	49 414				49 414	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	301 549		260 893		40 656	15.58
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 604		568		4 171	734.79
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	1 591		2 045		454	22.20
76400000 REVENUS DES VMP	1 591		2 045		454	22.20
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 591		2 045		454	22.20
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	825		1 074		249	23.17
66110000 Intérêts sur emprunt	495		635		141	22.17
66160000 Frais financiers	331		439		108	24.63
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	825		1 074		249	23.17
RESULTAT FINANCIER	766		971		205	21.12
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	4 369		403		3 966	984.52
CHARGES EXCEPTIONNELLES			149		149	100.00
67200000 CHARGES / EXERCICES ANTERIEURS			149		149	100.00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES			149		149	100.00
RESULTAT EXCEPTIONNEL			149		149	100.00
IMPOTS SUR LES BENEFICES	66				66	
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	66				66	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
TOTAL DES PRODUITS	306 744	262 371	44 373	16.91
TOTAL DES CHARGES	302 440	262 117	40 323	15.38
EXCEDENT OU DEFICIT	4 303	254	4 050	NS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Objet social de l'association :

L'association a pour objet l'assistance aux malades respiratoires et la prévention des maladies respiratoires.

Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Les moyens d'action de l'association sont l'organisation d'expositions, de conférences, de concours, la mise à disposition de publications et de tout moyen d'information du public.

Moyens mis en oeuvre :

Pour exercer ses activités, l'association dispose de locaux, de matériels et de personnel salarié propre et de l'intervention de prestataires extérieurs ou bénévoles.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Changement de méthode comptable - Application du règlement ANC 2022-06

A compter du 1er janvier 2025, l'association applique le règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Ce changement constitue un changement de méthode comptable au sens de l'article 122-2 du Plan Comptable Général.

L'application de ce règlement n'a pas eu d'impact significatif sur les fonds propres d'ouverture ni sur le résultat des exercices présentés. En revanche en matière de présentation, l'association a procédé à la mise à jour de son plan comptable, laquelle a

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

eu notamment pour conséquence la suppression des transferts de charges (reclassés en charges) et la clarification des produits exceptionnels.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Constructions sur sol propre	39 637		
Installations générales agencements aménagements des constructions	23 300		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 400		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 472		1 500
Immobilisations corporelles en cours	1 250		
TOTAL	79 059		1 500
Autres participations			493
TOTAL			493
TOTAL GENERAL	79 059		1 993

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Constructions sur sol propre			39 637	39 637
Installations générales agencements aménagements constr.			23 300	23 300
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 400	3 400
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			12 972	12 972
Immobilisations corporelles en cours			1 250	1 250
TOTAL			80 559	80 559
Autres participations			493	493
TOTAL			493	493
TOTAL GENERAL			81 053	81 053

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	23 692	793		24 485
Installations générales agencements aménagements constr.	12 000	1 401		13 401
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 054	732		2 787
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 178	671		8 849
TOTAL	45 924	3 598		49 522
TOTAL GENERAL	45 924	3 598		49 522

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	793				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	1 401				
Instal.techniques matériel outillage indus.	732				
Matériel de bureau informatique mobilier	671				
TOTAL	3 598				
TOTAL GENERAL	3 598				

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	12 804				12 804
Réserves	5 000				5 000
Report à nouveau	165 192	254			165 446
Excédent ou déficit de l'exercice	254	254 -	4 304		4 303
Situation nette	183 250		4 303		187 553
TOTAL I	183 250		4 304		187 553

ANNEXE

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Contributions financières d'autres organismes					49 414	49 414	49 414
Projet Transfert AST					30 802	30 802	30 802
Projet Vie sans tabac					18 612	18 612	18 612
TOTAL					49 414	49 414	49 414

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 986	8 986	
Divers état et autres collectivités publiques	51 000	51 000	
TOTAL	59 986	59 986	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	10 356	3 631	6 725	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	31	31		
Fournisseurs et comptes rattachés	10 607	10 607		
Personnel et comptes rattachés	16 247	16 247		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 461	14 461		
Autres impôts taxes et assimilés	267	267		
Produits constatés d'avance	127 500	127 500		
TOTAL	179 469	172 744	6 725	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	31			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 485			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	51 000
Total	51 000

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 607
Dettes fiscales et sociales	20 958
Total	31 565

Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	127 500
Total	127 500

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

Si l'association avait eu à déboursier les emplois des bénévoles, elle aurait eu à dépenser 2 850€ mais le comité a bénéficié des contributions volontaires des bénévoles lui permettant d'éviter cette dépense.

Cette évaluation provient du suivi des heures de travail des bénévoles, valorisées au SMIC horaire.

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Art. 432-2 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018

Le compte de résultat par origine et destination est établi selon le modèle présenté ci-dessous :

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N	31/12/2025	12	Exercice N-1	31/12/2024	12
	TOTAL	Dont générosité du public		TOTAL	Dont générosité du public	
PRODUITS PAR ORIGINE						
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	44 060	44 060		38 319	38 319	
1.1 Cotisations sans contrepartie	44 020	44 020		38 319	38 319	
1.2 Dons, legs et mécénat	40	40				
- Dons manuels	40	40				
- Legs, donations et assurances-vie						
- Mécénat						
1.3 Autres produits liés à la générosité du public						
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	21 084			12 191		
2.1 Cotisations avec contrepartie						
2.2 Parrainage des entreprises						
2.3 Contributions financières sans contrepartie						
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	21 084			12 191		
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	241 600			183 003		
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				4 958		
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS				23 900		
TOTAL	306 744	44 060		262 371	38 319	
CHARGES PAR DESTINATION						
1 - MISSIONS SOCIALES	222 453			233 277		
1.1 Réalisées en France	222 453			233 277		
- Actions réalisées par l'organisme	222 453			233 277		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France						
1.2 Réalisées à l'étranger						
- Actions réalisées par l'organisme						
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger						
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS						
2.1 Frais d'appel à la générosité du public						
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	26 911			25 399		
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	3 598			3 441		
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	66					
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	49 414					
TOTAL	302 441			262 117		
EXCEDENT OU DEFICIT	4 303	44 060		254	38 319	

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (suite)

Art. 432-2 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018

Le compte de résultat par origine et destination est établi selon le modèle présenté ci-dessous :

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N	31/12/2025	12	Exercice N-1	31/12/2024	12
	TOTAL	Dont générosité du public		TOTAL	Dont générosité du public	
PRODUITS PAR ORIGINE						
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2 850			2 926		
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL	2 850			2 926		
CHARGES PAR DESTINATION						
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES						
Réalisées en France						
Réalisées à l'étranger						
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS						
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	2 850			2 850		
TOTAL	2 850			2 850		

Arnaud PRINCE
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

Muriel JOURET
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

**COMITE DE PAU ET DES PYRENEES-ATLANTIQUES
CONTRE LES MALADIES RESPIRATOIRES
ET LA TUBERCULOSE**

**Association loi 1901 à but non lucratif
Siège social : 21 rue de LIVRON - 64000 PAU**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**RAPPORT SPECIAL
COMPTES ANNUELS**

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Arnaud PRINCE
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

Muriel JOURET
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

**COMITE DE PAU ET DES PYRENEES-
ATLANTIQUES CONTRE LES
MALADIES RESPIRATOIRES
ET LA TUBERCULOSE**
21 rue de Livron
64000 PAU

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Aux adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **COMITE DE PAU ET DES PYRENEES-ATLANTIQUES CONTRE LES MALADIES RESPIRATOIRES ET LA TUBERCULOSE** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2025**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **1^{er} janvier 2025** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles et méthodes comptables – Changement de méthode » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif aux adaptations prévues par la nouvelle réglementation comptable ANC 2022-06. Les impacts de ce changement de méthodes comptables figurent dans la note précitée de l'annexe.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note « Règles et méthodes comptables – Changement de méthode » de l'annexe expose les changements de méthodes comptables résultant de l'application de la nouvelle réglementation comptable ANC 2022-06 par l'Association.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié la correcte application de ce changement de méthodes comptables et de la présentation qui en est faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport d'activité et des autres documents adressés à l'Assemblée Générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

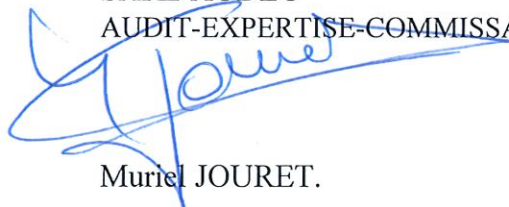
S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à MORLAAS, le 25 mai 2026.

Le Commissaire aux Comptes

SARL AUDEC
AUDIT-EXPERTISE-COMMISSARIAT,



Muriel JOURET.

Arnaud PRINCE
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

Muriel JOURET
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

**COMITE DE PAU ET DES PYRENEES-
ATLANTIQUES CONTRE LES
MALADIES RESPIRATOIRES
ET LA TUBERCULOSE**
21 rue de Livron
64000 PAU

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée générale

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé :

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Fait à MORLAAS, le 25 mai 2026.

Le Commissaire aux Comptes

SARL AUDEC
AUDIT-EXPERTISE-COMMISSARIAT,



Muriel JOURET.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	62 936	37 886	25 050	27 244	2 194	8.05
	Installations techniques, matériel et outillage	14 873	11 636	3 237	4 641	1 404	30.24
	En cours, avances et acomptes	1 250		1 250	1 250		
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations financières (1)						
	Participations	10 980		10 980	10 289	692	6.72
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	90 039	49 522	40 518	43 424	2 906	6.69
	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances	59 986		59 986	51 788	8 198	15.83
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (2)				216	216	100.00
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	315 932		315 932	406 374	90 442	22.26
	Total III	375 918		375 918	457 946	82 028	17.91
	Frais d'émission des emprunts (IV)						
	Primes de remboursement des emprunts (V)						
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	465 957	49 522	416 436	501 369	84 934	16.94

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires	12 804	12 804		
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité	5 000	5 000		
	Autres				
	Report à nouveau	165 446	165 192	254	0.15
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	4 303	254	4 050	NS
	Situation nette (sous total)	187 553	183 250	4 303	2.35
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	187 553	183 250	4 303	2.35
AUTRES FONDS PROPRES	Fonds non remboursables				
	Avances conditionnées				
	Droits du concédant				
	Total II				
FONDS REPORTES ET DEBIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	49 414		49 414	
	Total III	49 414		49 414	
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total IV				
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 387	13 882	3 495	25.18
	Emprunts et dettes financières diverses (2)				
	Instruments financiers à terme				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	10 607	22 612	12 005	53.09
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	30 975	26 626	4 349	16.34
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance	127 500	255 000	127 500	50.00
	Total V	179 469	318 120	138 651	43.58
	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VI)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	416 436	501 369	84 934	16.94

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

51 969

63 120

(2) Dont emprunts participatifs

SARL AUDEC
Audit - Expertise - Commissariat
Z.I. de Bertanne
rue de l'Ayguelongue - 64160 MORLAAS
Tél. 05 59 80 84 67 - Fax 05 59 84 14 27

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	80	80		
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	17 330	10 145	7 185	70.82
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	241 600	180 003	61 597	34.22
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public	43 980	38 239	5 741	15.01
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		4 958	4 958	100.00
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés		23 900	23 900	100.00
Autres produits	2 163	3 001	838	27.94
Total I	305 153	260 326	44 827	17.22
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	69 125	89 080	19 955	22.40
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	3 449	4 075	626	15.36
Salaires et traitements	102 915	92 088	10 827	11.76
Cotisations sociales	73 049	72 209	840	1.16
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 598	3 441	157	4.55
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Reports en fonds dédiés	49 414		49 414	
Autres charges				
Total II	301 549	260 893	40 656	15.58
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	3 604	568	4 171	734.79

(1) Dont produits afférents à des opérations antérieures

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

SARL AUDEC
Audit - Expertise - Commissariat
Z.I. de Berlanne
rue de l'Ayguelongue - 64160 MORLAAS
Tél. 05 59 80 84 67 - Fax 05 59 84 14 27

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 591	2 045	454	22.20
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total III	1 591	2 045	454	22.20
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	825	1 074	249	23.17
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total IV	825	1 074	249	23.17
2. Résultat financier (III-IV)	766	971	205	21.12
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	4 369	403	3 966	984.52
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		149	149	100.00
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		149	149	100.00
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	66		66	
Total des produits (I+III+V)	306 744	262 371	44 373	16.91
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	302 440	262 117	40 323	15.38
5. EXCEDENT OU DEFICIT	4 303	254	4 050	NS

SARL AUDEC
Audit - Expertise - Commissariat
Z.I. de Berlanne
rue de l'Ayguelongue - 64160 MORLAAS
Tél. 05 59 80 84 67 - Fax 05 59 84 14 27

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Objet social de l'association :

L'association a pour objet l'assistance aux malades respiratoires et la prévention des maladies respiratoires.

Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Les moyens d'action de l'association sont l'organisation d'expositions, de conférences, de concours, la mise à disposition de publications et de tout moyen d'information du public.

Moyens mis en oeuvre :

Pour exercer ses activités, l'association dispose de locaux, de matériels et de personnel salarié propre et de l'intervention de prestataires extérieurs ou bénévoles.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Changement de méthode comptable - Application du règlement ANC 2022-06

A compter du 1er janvier 2025, l'association applique le règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Ce changement constitue un changement de méthode comptable au sens de l'article 122-2 du Plan Comptable Général.

L'application de ce règlement n'a pas eu d'impact significatif sur les fonds propres d'ouverture ni sur le résultat des exercices présentés. En revanche en matière de présentation, l'association a procédé à la mise à jour de son plan comptable, laquelle a

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

eu notamment pour conséquence la suppression des transferts de charges (reclassés en charges) et la clarification des produits exceptionnels.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Constructions sur sol propre	39 637		
Installations générales agencements aménagements des constructions	23 300		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 400		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 472		1 500
Immobilisations corporelles en cours	1 250		
TOTAL	79 059		1 500
Autres participations			493
TOTAL			493
TOTAL GENERAL	79 059		1 993

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Constructions sur sol propre			39 637	39 637
Installations générales agencements aménagements constr.			23 300	23 300
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 400	3 400
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			12 972	12 972
Immobilisations corporelles en cours			1 250	1 250
TOTAL			80 559	80 559
Autres participations			493	493
TOTAL			493	493
TOTAL GENERAL			81 053	81 053

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	23 692	793		24 485
Installations générales agencements aménagements constr.	12 000	1 401		13 401
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 054	732		2 787
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 178	671		8 849
TOTAL	45 924	3 598		49 522
TOTAL GENERAL	45 924	3 598		49 522

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	793				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	1 401				
Instal.techniques matériel outillage indus.	732				
Matériel de bureau informatique mobilier	671				
TOTAL	3 598				
TOTAL GENERAL	3 598				

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	12 804				12 804
Réserves	5 000				5 000
Report à nouveau	165 192	254			165 446
Excédent ou déficit de l'exercice	254	254-	4 304		4 303
Situation nette	183 250		4 303		187 553
TOTAL I	183 250		4 304		187 553

ANNEXE

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Contributions financières d'autres organismes							
Projet Transfert AST					49 414	49 414	49 414
Projet Vie sans tabac					30 802	30 802	30 802
					18 612	18 612	18 612
TOTAL					49 414	49 414	49 414

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

SARL AUDEC
 Audit - Expertise - Commissariat
 Z.I. de Berlanne
 rue de l'Ayguelongue - 64160 MORLAAS
 Tél. 05 59 80 84 67 - Fax 05 59 84 14 27

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 986	8 986	
Divers état et autres collectivités publiques	51 000	51 000	
TOTAL	59 986	59 986	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	10 356	3 631	6 725	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	31	31		
Fournisseurs et comptes rattachés	10 607	10 607		
Personnel et comptes rattachés	16 247	16 247		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 461	14 461		
Autres impôts taxes et assimilés	267	267		
Produits constatés d'avance	127 500	127 500		
TOTAL	179 469	172 744	6 725	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	31			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 485			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

SARL AUDEC
Audit - Expertise - Commissariat
Z.I. de Berlanne
rue de l'Ayguelongue - 64160 MORLAAS
Tél. 05 59 80 84 67 - Fax 05 59 84 14 27

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	51 000
Total	51 000

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 607
Dettes fiscales et sociales	20 958
Total	31 565

Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	127 500
Total	127 500

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

Si l'association avait eu à déboursier les emplois des bénévoles, elle aurait eu à dépenser 2 850€ mais le comité a bénéficié des contributions volontaires des bénévoles lui permettant d'éviter cette dépense.

Cette évaluation provient du suivi des heures de travail des bénévoles, valorisées au SMIC horaire.

SARL AUDEC

Audit - Expertise - Commissariat
Z.I. de Berlanne
rue de l'Ayguelongue - 64160 MORLAAS
Tél. 05 59 80 84 67 - Fax 05 59 84 14 27

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Art. 432-2 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018

Le compte de résultat par origine et destination est établi selon le modèle présenté ci-dessous :

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N	31/12/2025	12	Exercice N-1	31/12/2024	12
	TOTAL	Dont générosité du public		TOTAL	Dont générosité du public	
PRODUITS PAR ORIGINE						
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	44 060	44 060		38 319	38 319	
1.1 Cotisations sans contrepartie	44 020	44 020		38 319	38 319	
1.2 Dons, legs et mécénat	40	40				
- Dons manuels	40	40				
- Legs, donations et assurances-vie						
- Mécénat						
1.3 Autres produits liés à la générosité du public						
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	21 084			12 191		
2.1 Cotisations avec contrepartie						
2.2 Parrainage des entreprises						
2.3 Contributions financières sans contrepartie						
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	21 084			12 191		
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	241 600			183 003		
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				4 958		
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS				23 900		
TOTAL	306 744	44 060		262 371	38 319	
CHARGES PAR DESTINATION						
1 - MISSIONS SOCIALES	222 453			233 277		
1.1 Réalisées en France	222 453			233 277		
- Actions réalisées par l'organisme	222 453			233 277		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France						
1.2 Réalisées à l'étranger						
- Actions réalisées par l'organisme						
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger						
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS						
2.1 Frais d'appel à la générosité du public						
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	26 911			25 399		
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	3 598			3 441		
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	66					
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	49 414					
TOTAL	302 441			262 117		
EXCEDENT OU DEFICIT	4 303	44 060		254	38 319	

SARL AUDEC

Audit - Expertise - Commissariat
Z.I. de Berlanne

rue de l'Ayguelongue - 64160 MORLAAS
Tél. 05 59 80 84 67 - Fax 05 59 84 14 27

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (suite)

Art. 432-2 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018

Le compte de résultat par origine et destination est établi selon le modèle présenté ci-dessous :

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N	31/12/2025	12	Exercice N-1	31/12/2024	12
	TOTAL	Dont générosité du public		TOTAL	Dont générosité du public	
PRODUITS PAR ORIGINE						
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2 850			2 926		
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL	2 850			2 926		
CHARGES PAR DESTINATION						
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES						
Réalisées en France						
Réalisées à l'étranger						
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS						
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	2 850			2 850		
TOTAL	2 850			2 850		